



Lettre d'information trimestrielle de Sologne Nature Environnement

Edito

Sommaire

Edito 1

Actualités 3

Hommage à Alain Perthuis 3

La Loi Climat 4

L'essentiel de la transition énergétique ... 5

Faune & flore de Sologne 6

Etude des chiroptères en Sologne ... 6

Les tortues Ninja Solognotes 7

CeLlette s'engage en faveur de la Loutre en Sologne 8

CeLlule Régionale d'Etude et de Conservation intégrée du Loup (GRECIL) . 8

L'Ambroisie à feuilles d'armoise : une plante exotique envahissante à signaler car problématique pour la santé ! 9

Vie de l'association 10

Assemblée Générale 2021 et nouveau Conseil d'Administration 10

Présentation de notre stagiaire chauvesouris de choc : Mélissa Ferrand.. 10

Inventaires de la Biodiversité Communale - deux nouvelles communes... 10

Initialisation d'un Atlas des Mammifères de Sologne ! 11

Vie de l'association 12

Salon de l'Automne et du Champignon, nous avons besoin de vous ! 12

Inventaires de Biodiversité Communale (IBC) 13

Les petits gestes 14

Les produits ménagers 14

Calendrier 16

Bonjour à toutes et tous,

Adhérente depuis 4 ans, j'ai rapidement proposé mes compétences à la « Commission Communication et Vie Associative » ce qui m'a permis de découvrir la qualité de travail de SNE... En juin 2021 j'ai intégré le Conseil d'Administration... S'ensuit la réunion d'installation des Membres du Bureau mais personne pour prendre la fonction de Président (François GRISON ne souhaite pas poursuivre son mandat et Emmanuel REGENT ne souhaite pas reprendre cette fonction, occupée avec brio durant des années). Je passe sur les raisons de chacun et le débat qui s'en est suivi... Je me suis donc proposée à la condition qu'Emmanuel soit Vice-président : Accord trouvé - Nous avons été élus par 10 voix sur 12 !

SNE, qui es-tu ?

SNE c'est 9 salariés, tous « pros » dans leurs domaines de compétence :

- ANIMATEURS auprès des Écoles et du Grand Public (Alexandre et Kelly) (1 Recrutement)
- CHARGES de MISSIONS Biodiversité et Environnement (Eva - Angélique - Jean Baptiste)
- INFOGRAPHISTE (Charlotte)
- ACCUEIL (Laurence)
- DIRECTEUR (Patrice)

SNE c'est de nombreux partenaires :

- FINANCEURS / CLIENTS - Département - Région - Communes - qui font notre chiffre d'affaires. Il est important pour une association !

Journée des adhérents samedi 11 septembre à Châtres-sur-Cher

Vous êtes adhérent ou souhaitez mieux nous connaître avant de le devenir ? Cette journée est la vôtre ! Nous vous attendons le samedi 11 septembre à 11h à la salle polyvalente de Châtres-sur-Cher, pour passer enfin une journée conviviale tous ensemble.

Cette salle nous offre un beau terrain de nature, de détente et de jeux en bord de Cher (jeux pour enfants, terrain de pétanque, etc.).

Au programme : rencontres, échanges, convivialité, bonne humeur, le tout autour d'un buffet (il y en aura pour tous les goûts, nous nous occupons de tout !). Cette année, nous parlerons de la Loutre, ce petit animal discret qui nous tient tant à cœur : présentation, débat, animation à la recherche de traces de loutre, atelier d'écriture et de dessin sur le thème de la loutre. Inscrivez-vous vite et invitez vos amis. La journée se clôturera vers 17h.

Rendez-vous à 11h à la salle polyvalente de Châtres-sur-Cher.

Pass sanitaire exigé selon la réglementation en vigueur

Ce moment est le vôtre, nous vous espérons nombreux pour cette cinquième édition.

Si vous souhaitez et pouvez participer à cette journée, merci de vous inscrire ici avant le 2 sept. : <https://cutt.ly/YWwJC9F>



- ACTEURS DYNAMIQUES dont vous pourrez trouver les sigles et les sites web en feuilletant <https://www.sologne-nature.org>

SNE c'est aussi 350 adhérents, répartis sur les 3 départements qui composent la Sologne.

- Pourtant lors des Assemblées Générales en présentiel, nous nous retrouvons une cinquantaine...
- Pourtant lors de réunions thématiques, nous nous retrouvons à peine une douzaine...

Ceci est juste un constat, sur lequel les Membres du Conseil d'Administration vont devoir réfléchir !

Élue à la présidence de SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT le 15 juin 2021, je vais essayer de vous présenter ma vision, pour un développement dynamique de notre « association »...

Dans l'esprit - uniquement - je scinde l'équipe SALARIÉS / FINANCEURS / CLIENTS, qui fonctionne comme une Entreprise...

Et nous tous les ADHERENTS BENEVOLES qui avons choisi de notre plein gré d'adhérer, formons l'Association et à ce titre nous devons être les acteurs, les initiateurs, les organisateurs de futurs « Conférences »... « Débats d'idées sur telle ou telle thématique »... « Déjeuners sur l'herbe »... etc.

Les SALARIES seront nos invités : Suis certaine qu'ils apprécieront !

Un autre point me semble essentiel, celui du partage des tâches en fonction des compétences de chacun et de l'envie de faire...

Je vous sollicite tout de suite pour :

- ANIMER les RESEAUX SOCIAUX : Facebook c'est généraliste - Twitter pour toucher les élus - Instagram pour le fun - LinkedIn pour toucher les experts. Tout article, photo et partage devront être en lien avec l'objet de nos statuts...

Faites-vous connaître par courriel... president@sologne-nature.org

Depuis l'élection

L'agenda des Membres du Conseil d'Administration a été défini jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Nos réunions se tiendront tous les 2 mois et chacun des adhérents pourra envoyer, 15 jours avant, toutes questions ou idées... Nous les traiterons en C.A. et reviendrons vers vous !

Dès le mois de juillet, nous avons entrepris la rédaction de 2 Règlements Intérieurs, pour le « Personnel » et pour les « Adhérents ». Ils viendront compléter les statuts de SNE et seront validés en A.G.E. !

En septembre, nous nous retrouverons nombreux à Châtres-sur-Cher, jolie commune au sud de Romorantin pour notre « Journée des Adhérents » où nous prendrons du temps pour faire connaissance et développer nos idées sur le futur de SNE.



Danielle, qui es-tu ?

Née à Paris en 1959, le 27 mars pour ceux qui souhaiteront me dire un petit mot gentil tous les ans...

En Sologne depuis 2005... Mariée à un chasseur, Bourguignon, breveté Grand Gibier, homme de bois qui connaît parfaitement dame nature qu'il respecte au quotidien, j'ai appris à observer, à écouter, à photographier... La famille était nombreuse, jusqu'à 5 Teckels d'amour !

Parcours professionnel atypique, parce que toujours besoin de nouveaux challenges...

L'enthousiasme au « travail / vie » constitue pour moi un moteur essentiel... Je ne me contente pas des habitudes, j'ai besoin de découvrir et d'essayer des façons de faire qui n'ont pas encore été utilisées...

J'aime mobiliser mon entourage sur des projets... Je m'intéresse réellement aux autres...

J'ai aussi des défauts : Mais est-ce que « Gourmandise » et « Curiosité » sont des défauts ?

J'ai certainement dépassé le nombre de lignes de l'édito, mais Charlotte, notre infographiste de génie trouvera la bonne mise en page : Confiance totale !

Rendez-vous à la Journée des Adhérents, le 11 septembre, Châtres-sur-Cher...

Amicalement

Danielle ATTIA-SCHUSSLER, Présidente



Hommage à Alain Perthuis

Les associations de Protection de la Nature du Loir-et-Cher (Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature, Perche Nature, Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher et Sologne Nature Environnement) sont très touchées par la disparition d'Alain Perthuis le 18 mai.

Dès sa jeunesse il est passionné par l'herpétofaune (serpents et batraciens), puis il s'oriente vers l'ornithologie. En 1964, il a été à l'origine de la création du Groupe ornithologique du Blésois.

Il deviendra bagueur pour le Muséum National d'Histoire Naturelle. Son travail à l'Office National des Forêts lui permit de devenir le premier animateur du réseau Avifaune de sa création en 2004 jusqu'à sa retraite en 2011.

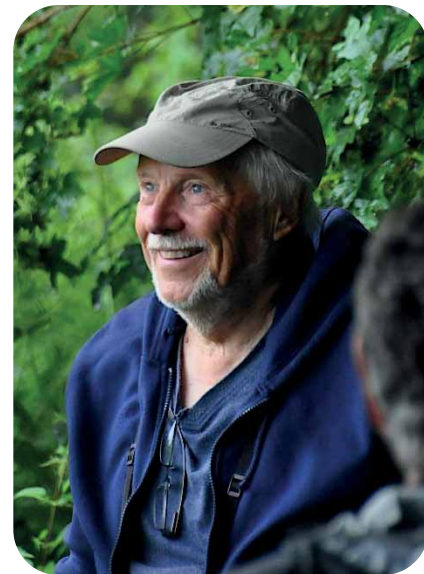
Il fut l'un des pionniers de la protection des rapaces en Loir-et-Cher, notamment en 1977 pour protéger les nids de Busard cendré en laissant une zone de végétation jusqu'à l'envol des jeunes avec une participation de Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR).

Il s'est impliqué au niveau national au sein de la Mission Rapaces de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : il a accompagné le retour du Balbuzard pêcheur en région Centre et fait le suivi de plusieurs rapaces du département : Autour des palombes, Circaète Jean-le-Blanc...

Il a animé pendant de nombreuses années les recherches ornithologiques menées par les différentes associations du département.

Très rigoureux, il a ainsi été le rédacteur du livre « les oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher » en 1983, puis le rédacteur des Annales ornithologiques de 1985 à 1987 puis du Lien ornithologique de Loir-et-Cher en 1993 et 1994. Il a coordonné l'Atlas des Oiseaux Nicheurs du Loir-et-Cher en 1993-1994. Il fut le coordinateur au niveau départemental de l'inventaire des rapaces diurnes nicheurs entre 2000 et 2002, enquête de la LPO sur commande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Il a coordonné la rédaction de l'ouvrage « L'avifaune de Loir-et-Cher, inventaire communal 1997-2002 », publié en 2006.



En 2007, pour commémorer le centenaire de la publication du livre de Gabriel Etoc sur l'avifaune du Loir-

et-Cher, il fut à l'origine de l'exposition sur les oiseaux au Muséum de Blois et rédacteur du livre « Les oiseaux du Loir-et-Cher » résultat du travail de Loir-et-Cher Nature, Perche Nature, de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher et de Sologne Nature Environnement.

Il a animé au sein des différentes associations de nombreuses sorties naturalistes (à Loir-et-Cher Nature puis à Perche Nature) et a participé aux sessions nature de la Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher (SHNLC).

Il a également contribué à la rédaction, en 2017, du livre « Amphibiens et Reptiles du Loir-et-Cher, répartition communale 2008-2015 », ainsi qu'à la rédaction en 2019 du petit livre « Les rapaces nocturnes de Loir-et-Cher, statut, répartition, écologie, enquête 2015-2017 ».

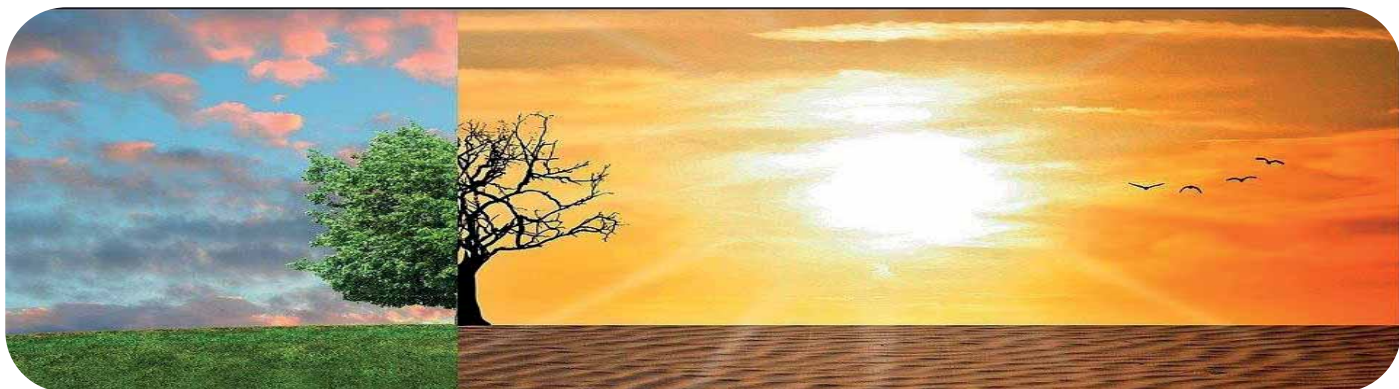
Homme de terrain, son désir était de voir tous les oiseaux du Paléarctique. Il a donc énormément voyagé à travers le monde.

Ces dernières années il s'était également intéressé aux différentes libellules du département dans le cadre de l'Atlas départemental des libellules (Adeli 41). Son expérience et ses connaissances qu'il n'hésitait pas à partager, ont fait de lui un référent incontournable pour la plupart des naturalistes du département, voire plus. Son oiseau préféré était le Circaète-Jean-le-Blanc, le plus grand des rapaces du département, aigle spécialisé dans la prédation des serpents : il a ainsi parcouru tout le département pour l'observer et trouver la plupart des nids.

Quand les ornithologues du Loir-et-Cher observeront cet aigle au-dessus de nos landes et de nos forêts, ils auront une pensée émue pour lui.

Les associations naturalistes du Loir-et-Cher





« Le pire est à venir, avec des implications sur la vie de nos enfants et nos petits-enfants bien plus que sur la nôtre », indique le GIEC dans les extraits de son futur rapport. Les sénateurs ont voté en juin le projet de loi climat et résilience, qui devait traduire les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat. Le Parlement a définitivement adopté le 20 juillet ce projet de loi, après la commission mixte paritaire conclusive qui a abouti à un texte de «compromis» entre députés et sénateurs dans la nuit du 12 juillet dernier.

Objectif annoncé : mettre la France sur la bonne trajectoire pour atteindre les objectifs climat fixés par les conventions internationales. Mais le projet de loi initial était insuffisant, les députés ne l'ont pas amélioré de façon significative, et les sénateurs n'ont pas non plus pris leur part de responsabilité pour préparer notre pays à l'urgence écologique et aux modifications majeures qui nous attendent. "Pressions de tout bord et préoccupations immédiates" sont plus importantes que "Climat et environnement".

Victoire de la publicité et de l'artificialisation des sols, défaite de la transition énergétique

Dans la guerre contre le plastique et le papier inutiles, le Sénat joue dans le camp du gaspillage : il a supprimé l'expérimentation du dispositif de l'autocollant « Oui pub », premier pas timide vers moins de publicité imposée dans nos boîtes aux lettres, et l'interdiction des emballages en polystyrène à partir de 2025, pourtant ô combien nécessaire pour nos océans.

Dans le combat contre l'artificialisation des sols, cause majeure de disparition de la biodiversité, les sénateurs n'ont pas voulu risquer de fâcher : ils ont rendu l'objectif « zéro artificialisation nette » en 2050 seulement incitatif, non contraignant.

La transition énergétique est également mise en péril, avec à la fois des mesures visant à complexifier le développement des énergies renouvelables (notamment le pouvoir donné aux maires de refuser un projet éolien) et leur corollaire plein d'ironie : l'interdiction de l'arrêt de réacteurs nucléaires en l'absence de capacités de production d'énergies renouvelables équivalentes. Des gros reculs ont également été votés en matière

de transport, secteur pourtant le plus émissif :

La suppression de l'avantage fiscal au transport routier de marchandises, mesure clé pour rendre le transport de marchandises par voies ferroviaire ou fluviale plus attractif et améliorer la qualité de l'air, est rendue encore plus hypothétique (elle était déjà prévue seulement pour le prochain mandat). La possibilité pour les régions qui le souhaitent de demander aux transporteurs routiers de contribuer financièrement pour compenser leurs effets négatifs (pollution de l'air, émissions de carbone, dégradation des routes...) est quant à elle supprimée. Concernant l'alimentation, malgré les demandes convergentes des ONG et de la filière française de production de viande d'une politique encourageant à manger moins de viande mais de meilleure qualité, les sénateurs ont supprimé la pérennisation de l'expérimentation sur les menus végétariens (elle sera juste prolongée).

En matière juridique, une des rares dispositions utiles, celle sur le référé environnemental, est supprimée. Elle aurait pourtant pu permettre d'éviter ces nombreux cas où les bulldozers vont plus vite que la justice. Trop souvent encore, des projets sont déclarés illégaux alors que les destructions ont déjà eu lieu (dernier exemple, le grand contournement Ouest de Strasbourg).

Protection des rivières, préservation des forêts : des occasions manquées

Bon nombre de nos propositions pour améliorer le texte ont été rejetées. Nous déplorons notamment le refus d'un Plan National d'Education à la Transition Écologique et de mesures plus exigeantes pour préserver



nos forêts et les adapter au changement climatique, l'absence d'une obligation de rénovation progressive et bénéfique pour tous, et un délit de mise en danger de l'environnement toujours impossible à mettre en œuvre.

Pas non plus d'amélioration pour nos rivières : après bien des débats, les sénateurs ont finalement conservé la disposition votée à l'Assemblée Nationale mettant les rivières en péril. Désormais, l'Etat ne peut plus proposer l'effacement de seuils qui entravent les rivières. Cette grave remise en cause de la politique de restauration de la continuité écologique, au prétexte du développement d'une énergie renouvelable au bilan dérisoire, actée à l'Assemblée, se voit confirmée par le Sénat.

Timides avancées sur la mobilité durable et le photovoltaïque.

Sur certains sujets, les sénateurs ont su faire progresser le texte. A souligner en premier lieu : leur définition d'une rénovation performante d'un logement (étiquette A/B) est à saluer alors que le gouvernement souhaite se contenter du niveau C. Malheureusement, les moyens d'y parvenir tels qu'une obligation de rénovation (demande initiale des 150 citoyens) ont été mis de côté et l'interdiction de location des passoires a été reculée, laissant peu d'espoir d'atteindre l'objectif du parc bâti en 2050.

A noter aussi, ils ont élargi l'obligation d'installer des panneaux photovoltaïques à certains parcs de stationnement. Répondant à une demande de France Nature Environnement (FNE), ils ont précisé que les contrats de plan Etat-régions devraient contribuer à donner aux régions les moyens d'atteindre leurs objectifs de transition énergétique.

De même, le programme national pour l'alimentation prévoira des actions pour encourager l'équilibre de la consommation de protéines végétales et animales. Autres demandes de longue date des ONG enfin satisfaites : la baisse de la TVA à 5,5 % pour le transport ferroviaire, afin de rendre plus accessible ce mode de transport peu émissif et la possibilité de cumuler le forfait mobilité durable (aide de l'employeur pour les trajets en vélo ou en co-voiturage) avec le remboursement de l'abonnement aux transports en commun. Pour le Président de FNE : « *Englués dans les préoccupations immédiates, les pressions de tous bords et les querelles politiques, les sénateurs n'ont pas su, pour l'essentiel, prendre de la hauteur et voir l'enjeu : la transition écologique est inéluctable pour l'avenir de l'humanité ! Plus nous la repoussons, plus elle sera dure. Le dernier rapport du GIEC est très clair et le prochain risque d'être extrêmement cinglant.*

Source : France Nature Environnement

L'essentiel de la transition énergétique

« Transition énergétique » : l'expression est à la mode, mais que signifie-t-elle concrètement ? Engagée depuis longtemps sur le sujet, FNE publie un livret pédagogique et visuel pour en résumer les enjeux et faire valoir les axes principaux de son plaidoyer. En d'autres termes, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la transition énergétique sans oser le demander !

Pourquoi la transition énergétique est-elle indispensable ? Comment la mener ? Quels objectifs la France s'est-elle fixée et peut-elle vraiment les atteindre ? Quels sont les avantages et les limites des différentes sources d'énergie ? C'est à toutes ces questions que nous avons essayé de répondre pour vous permettre de comprendre en un clin d'œil les principaux enjeux de la transition énergétique.

Pour FNE, une transition énergétique réussie repose sur trois grands principes :

- **plus de sobriété** pour réduire nos besoins,
- **plus d'efficacité** pour limiter le gaspillage énergétique, notamment dans les deux secteurs les plus énergivores que sont les transports et le bâtiment,

- **un mix 100% renouvelable** pour réduire les impacts – sanitaires, politiques, sociaux, environnementaux... – de la production d'énergie.

Vous découvrirez également le rôle des réseaux de transport et de distribution, l'importance de solutions de stockage efficaces, ou encore le potentiel des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable. De quoi vous faire toucher du doigt la richesse et la complexité de ce sujet passionnant... Bonne lecture !

Voici le lien pour télécharger le livret :

https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/services/sharing/attachments/kmelia243/dd8ca231-f3a2-4190-97d1-2580c19cabe7/24010839-5570-4fe5-9ffe-f2efa2bb6785/Livret_EssentielTransitionEnergetique.pdf

Source : France Nature Environnement



Etude des chiroptères en Sologne

Depuis 2011, Sologne Nature Environnement mène une étude sur les chiroptères présents en Sologne. L'objectif est de suivre l'évolution de l'effectif des populations de chauves-souris mais aussi leur répartition sur le territoire de la Sologne.

Depuis le début de ce projet, près de 80 colonies de chauves-souris ont été découvertes. Pour découvrir d'autres gîtes accueillant ces petits mammifères, de nouveaux lieux sont prospectés tous les ans. Chaque année, une dizaine de communes sont prospectées pour leurs bâtiments communaux, souvent anciens, qui sont favorables à la présence de chauve-souris. En effet, en été les femelles recherchent des endroits chauds et secs pour mettre au monde leur petit et l'élever, comme, par exemple, les greniers. De plus, les colonies dont nous avons déjà connaissance sont suivies régulièrement selon leur priorité.



Colonie de Grand Rhinolophe - © PM. Ferrand

Cette année, c'est moi-même, Melissa Ferrand, qui ai pris en charge ce projet dans le cadre de mon stage de fin d'études.

Cet été, 7 nouvelles communes ont pu être prospectées sur les 10 dernières de Sologne non prospectées. Parmi tous les bâtiments inspectés, aucune colonie n'a été découverte. Cependant, nous avons pu constater des indices de présence dans beaucoup d'entre eux. Ces indices peuvent être du guano (terme scientifique désignant les crottes de chauves-souris), des traces d'urine, un individu mort ou encore des cris sociaux (échanges entre les chauves-souris). De plus, 27 colonies ont pu être suivies. Nous avons ainsi eu la chance d'observer des centaines de Petits Rhinolophes ou des dizaines de Sérotines, mais aussi les discrets Murins à oreilles échancrées ou d'impressionnants Grand Murins. Globalement, toutes les colonies suivies se portent plutôt bien par rapport à l'inventaire précédent.

Des demandes de prospection spontanées, majoritairement de la part de particuliers, parviennent à SNE chaque année. Nous avons alors pu prospecter de nouveaux bâtiments privés. Grâce à ces prospections, nous avons découvert 6 nouvelles colonies ! Parmi celles-ci, deux colonies de Pipistrelle commune ont été estimées à 111 individus toutes les deux. Très peu de grandes colonies de cet effectif sont connues en Sologne. Ces découvertes sont encourageantes pour l'évolution de cette espèce. Mais le plus encourageant restait à venir ! Nous avons aussi découvert une colonie de Grand Rhinolophe, estimée à une cinquantaine d'individus. Nous n'avions pas connaissance, auparavant, de la présence d'une colonie de cette espèce en Sologne. Le Grand Rhinolophe est majoritairement présent dans le sud de la France.

Enfin, 2 nouvelles communes sont inventoriées par écoute des ultrasons des chauves-souris, Ligny-le-Ribault et Lion-en-Sullias. De nombreuses espèces sont ainsi identifiées sans jamais avoir été vues, surprenant non ? Les techniques d'inventaire des chauves-souris sont très variées et passionnantes, comme ces animaux.

Pour terminer, votre association accompagne les propriétaires désireux de protéger les chauves-souris, dans le conventionnement de bâtiments via l'opération « Refuge pour les Chauves-souris ». Cette année, deux nouvelles conventions sont signées, protégeant ainsi des centaines de femelles de Petits Rhinolophes et leurs petits !

Il reste encore beaucoup à faire pour préserver ces mammifères passionnants, mais rassurez-vous, Sologne Nature Environnement agit en ce sens !

Mélissa Ferrand



Les tortues Ninja Solognotes

La Cistude d'Europe est une petite tortue d'eau douce actuellement menacée. L'association, après avoir estimé le nombre d'individus dans la population, a trouvé leur site de ponte qui a malheureusement été prédaté. En 2020, pour protéger les nids et empêcher la prédation, un filet de protection légèrement surélevé pour permettre le passage des femelles, a été installé tout autour de cette zone.

Cette année l'association a mis en place une action visant à étudier et à protéger la descendance des Cistudes. Pour cela, à partir du 1^{er} mars 2021, des petites cages sont posées sur chaque ponte.

Les émergents (nouveau-nés sortant du nid), lorsqu'ils sortent du nid, se retrouvent coincés sous la cage. Un suivi quotidien de la zone est donc de mise pour identifier chaque cistudon, en les mesurant, pour ensuite les libérer à proximité. Ces données sont essentielles, elles nous informent sur la phénologie des émergences (taille des jeunes, période à laquelle ils quittent le nid), la composition des nids (combien d'œufs) et sur le taux d'émergence du site (combien de petits naissent).

L'opération est un succès ! Les cistudons émergent en nombre jusqu'à la fin du mois d'avril ! La première émergence ayant commencée fin février, elles se déroulent pratiquement pendant 2 mois et demi jusqu'à début mai !

Les Cistudes de ce site solognot ont déposé un total de 191 œufs dans les nids ! Parmi ceux-ci, 93 % ont été à terme et ont permis l'éclosion, et l'émergence, de 178 cistudons. Sur les 21 pontes protégées, les femelles déposent en moyenne 9 œufs dans leur nid mais certaines ont été jusqu'à 15 œufs !

Pour en savoir plus, au début du mois de mai, à la fin des émergences, nous procédons à une analyse du contenu des nids. Les pontes, dans lesquelles des émergences ont été observées, sont ouvertes et c'est grâce aux restes de fragments des coquilles d'œufs que nous estimons le nombre d'œufs déposés par les femelles.

Pour aller plus loin, à la fin du mois de mai, 150 m de filet de protection ont été ajoutés à celui déjà mis en place. Pour que les Cistudes prennent en compte cet agrandissement, nous pratiquerons un arrachage manuel des arbustes, à la fin de l'été, pour permettre une ouverture du milieu afin qu'il soit favorable à la ponte.

Les pontes des Cistudes sont difficilement reconnaissables, c'est pourquoi, nous avons aussi



Cistudon © C. Letrocquer

choisi cette année de les identifier sur le terrain dès la période de ponte. Les pontes, lorsqu'elles sont fraîches, sont plus faciles à distinguer grâce au petit bourrelet caractéristique formé par la carapace des Cistudes quand elles referment leurs nids. Ce suivi, nous a déjà permis de numéroté 17 pontes que nous espérons suivre le printemps prochain !

Au regard des nouvelles connaissances que nous avons acquises sur les émergents, nous proposerons des actions de gestion favorables aux adultes mais aussi aux nouveau-nés. En agissant sur les petits, nous agissons favorablement à la préservation de la population tout entière de Cistudes en Sologne !

Camille LE TROCQUER - Volontaire en service civique



Cage pour cistudons © A. Villiger



Cellettes s'engage en faveur de la Loutre en Sologne

La Loutre est un mammifère semi-aquatique emblématique de nos cours d'eau. C'est une espèce protégée en France, mais qui reste menacée. Elle est rare en Sologne, mais elle recolonise progressivement le territoire. Depuis 2019, Sologne Nature Environnement étudie sa répartition et met en place de nouvelles mesures de protection en sa faveur. En partenariat avec le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, l'Agence de l'Eau, et de nombreux acteurs, des prospections, à la recherche d'indices de présence de cette espèce, ont été réalisées sur le Beuvron ces dernières années. Bien que discrète, la Loutre est présente sur cette rivière, notamment à Candé-sur-Beuvron.

L'espèce recolonise progressivement la Sologne. Afin de favoriser son retour, il est donc essentiel d'aménager le territoire afin de prendre en compte sa présence dans les années futures. La loutre est menacée par les collisions routières ; le Conseil départemental a bien voulu que nous évaluions la dangerosité des ponts départementaux du Beuvron pour l'espèce. Parmi ces ponts, celui situé à Cellettes, de par sa fréquentation et sa configuration, présente un risque fort pour la Loutre. Conscient des enjeux en faveur de la biodiversité, la municipalité et le département ont naturellement accepté que ce pont soit aménagé avec un « passage à Loutre ».

Ce passage sous le pont, installé le 3 mai dernier, permettra aux Loutres, ainsi qu'à de nombreuses autres espèces qui fréquentent le Beuvron, comme le Castor, de traverser la route en toute sécurité. Cet aménagement innovant et rare en région Centre-Val de Loire, illustre l'implication des services publics dans la préservation de la nature. Depuis son installation, le passage est contrôlé par des naturalistes de l'association pendant un an. A ce jour, de nombreux oiseaux se postent sur le passage (Rouge-queue, Mésange, Bergeronnette ...). Des mammifères empruntent également ce pont sécurisé : Rat, Mulot, Chat domestique.

Pour aller plus loin, la commune de Cellettes a



Passage à Loutre du Pont de Cellettes © A. Villeger

également souhaité s'investir dans l'opération « Havre de Paix pour la Loutre ». Cette action de conservation participative, permet à tout propriétaire, privé ou public, d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant un espace privilégié pour cette dernière. Elle offre ainsi à la Loutre un espace de tranquillité, propice au repos et parfois même à la reproduction et contribue à la préservation des milieux aquatiques.

Ce projet d'étude et de conservation en faveur de cette demoiselle de nos rivières est donc une réussite ! Il a donc été décliné sur le Cosson, en espérant qu'il porte tout autant ses fruits !

Angélique Villeger, Chargée de mission naturaliste

Cellule Régionale d'Etude et de Conservation intégrée du Loup (CRECIL)

Le CRECIL est un groupe de travail interdisciplinaire pour accompagner de manière positive l'arrivée du loup en région Centre-Val de Loire. Il entretient des relations avec les associations spécialisées sur le Loup ainsi qu'avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), chargé du suivi de l'espèce à l'échelle nationale, de sa gestion et de l'expertise des déprédations sur les animaux domestiques.

Le CRECIL est constitué d'une vingtaine de naturalistes, issus principalement d'associations de protection de la nature, comme SNE, et de professionnels de la faune sauvage qui souhaitent s'investir pour accueillir le Loup en région Centre-Val de Loire dans un climat serein et constructif.

A ce jour en région Centre-Val de Loire, cinq observations ont été validées :

- En Eure-et-Loir, le 28 août 2019, près de Crucey-Villages ;

- En Eure-et-Loir, le 22 avril 2020, à Conie-Molitar ;
- Dans l'Indre, le 4 février 2020, près de Chasseneuil ;
- Dans le Loir-et-Cher, le 28 juin 2020, sur la commune de La Chapelle-Vicomtesse ;
- En Eure-et-Loir, le 29 septembre 2020, sur la commune de Sorel Moussel.

Il s'agit chaque fois d'observations d'individus solitaires, de passage dans notre région.





Les Loups sont des animaux sociaux, qui vivent en groupe familial. Vers deux ans, les subadultes partent à la recherche d'un territoire pour fonder leur propre meute, parcourant parfois des centaines de kilomètres. En région Centre-Val de Loire, ce sont ces individus en dispersion qui sont observés.

Comme le prévoit la loi, toute arrivée du loup dans un département doit faire l'objet d'une vigilance particulière. **L'espèce doit être respectée à la hauteur de son statut et de son rôle de prédateur sauvage.** Les associations naturalistes et le CRECIL jouent donc pleinement leur rôle en participant aux réunions de concertation organisées par les préfetures.

Dans la nature, toute forme de prédation sur les espèces sauvages est naturelle et légitime. Or, si le retour du loup est une bonne nouvelle pour les écosystèmes, il peut générer des difficultés pour les éleveurs ; les déprédations qu'il peut occasionner justifient une prise en considération, un soutien et une indemnité financière, prévue par la loi.

Le loup a une influence positive sur les populations des grands ongulés sauvages (cerfs, chevreuils, sangliers). Il régule les effectifs et disperse les hardes, réduisant les conséquences sur la végétation. Le loup joue également

un rôle sanitaire dans la nature, en éliminant les individus malades, en surnombre, et les cadavres.

Chaque observation fait l'objet d'une expertise de la part des agents de l'OFB. Seules les données dûment authentifiées sont cartographiées.

Vous pensez avoir vu un loup ?

Collectez un maximum d'informations (photos, lieu, date,...) et prenez contact avec l'OFB (Tél. : 02 38 25 16 94 / courriel : paul.hurel@ofb.gouv.fr)

Le saviez-vous ?

Certains chiens-loups issus de croisement entre le berger allemand et le loup ressemblent à s'y méprendre au Loup gris ! Les races les plus connues sont le chien-loup tchèque et le chien de Saarloos (d'origine hollandaise). Beaucoup de personnes en possèdent en région Centre-Val de Loire.

Vous pouvez contacter le CRECIL :

France Nature Environnement Centre-Val de Loire
3 rue de la Lionne 45000 Orléans

fne-centrevaldeloire.org

www.facebook.com/fne.centrevaldeloire

L'Ambroisie à feuilles d'armoise : une plante exotique envahissante à signaler car problématique pour la santé !

L'Ambroisie à feuille d'armoise est une plante exotique envahissante. On peut la trouver dans les champs mais plutôt ceux de tournesol, plante de la même famille (Astéracées). On peut également la trouver sur les bords de routes, chantiers ou le long des cours d'eau.



Ambroisie © JB Bouffette

Elle est une nuisance pour la santé du fait de son pollen très allergisant, mais aussi pour l'agriculture car son importante production de graines la rend difficile à gérer sur le long terme.

Il faut absolument transmettre vos observations et arracher les pieds si vous l'avez identifiée. A ne pas confondre avec l'Armoise commune (face inférieure des feuilles grise) ou l'Armoise annuelle (feuille finement découpée).

Pour la signaler :

www.signalement-ambroisie.fr

L'application mobile Signalement ambroisie

Email : contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

Pour plus d'information www.ambroisie.info

Vous pouvez également nous contacter.



Margaux Sicre et Jean-Baptiste Bouffette

Vie de l'association

Assemblée Générale 2021 et nouveau Conseil d'Administration

Suite à la pandémie du Covid 19, notre Assemblée Générale s'est déroulée le 5 juin 2021 par visioconférence. Des votes électroniques à distance des rapports et l'élection des administrateurs (nouveaux candidats et administrateurs sortants) ont été organisés.

L'ensemble des rapports (moral, financier et d'activité) sont consultables à l'association sont téléchargeables sur notre site internet ou peuvent être demandés par courriel.

Ci-dessous l'ensemble des administrateurs élus et leurs nouveaux statuts :

Présidente : Danielle ATTIA-SCHUSSLER

Vice-Président : Emmanuel REGENT

Trésorier : Didier ROUX

Trésorier-adjoint : Laurent MAS

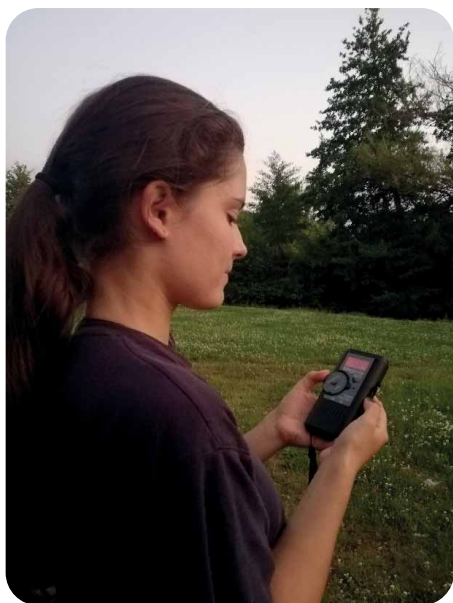
Secrétaire : Nicole FOUILLIT

Administrateurs : Thérèse BILLIART, Francine CARTON, Jean-Pierre FESSY, Jean-Claude LECHOLON, Patrick MAUCHIEN, Noël PARROT, Michel ROUBALAY, Samuel SENAVE, Cassandre TREYVAUD.

La Rédaction

Présentation de notre stagiaire chauves-souris de choc : Mélissa Ferrand

Je me présente, je m'appelle Mélissa Ferrand, j'ai 21 ans et je viens de Normandie. Je suis arrivée au sein de Sologne Nature Environnement à la mi-mai en tant que stagiaire.



Originnaire de Normandie, j'ai grandi en campagne. Cette belle région m'a transmis l'amour de la nature. Ayant grandi dans un milieu majoritairement agricole, je m'intéresse à la conciliation de l'agriculture et de l'environnement.

Dans l'objectif de contribuer à la conservation de l'environnement, j'ai d'abord obtenu un BTS Gestion et Protection de la Nature. Puis, j'ai voulu continuer mes études pour approfondir mes connaissances. Je suis donc actuellement en Licence Professionnelle Agriculture et Environnement. Dans le cadre de cette formation, je réalise mon stage d'étude au sein de SNE.

Grâce à ce stage, j'ai pu découvrir de mystérieux petits mammifères : les chauves-souris ! L'objectif de ce stage était de réaliser les inventaires estivaux des chauves-souris dans le but de suivre l'évolution de la répartition et de l'effectif des populations sur le territoire de la Sologne. J'ai beaucoup appris, que ce soit sur les espèces, les méthodes d'inventaires mais aussi le contact avec les propriétaires et les acteurs du territoire. En parallèle, j'ai pu accompagner quelques collègues sur la réalisation de leur(s) étude(s) et donc en apprendre davantage. De plus, j'ai découvert le travail au sein d'une association, ce qui m'a bien plu.

Je souhaitais remercier tous ceux qui ont pu m'aider au cours de mon stage, notamment lors des sorties de gîtes.

Mélissa Ferrand

Inventaires de la Biodiversité Communale – deux nouvelles communes

Parce que la « biodiversité communale » est le reflet de la qualité des espaces et de la vie sur la commune.

Le Controis-en-Sologne et Villefranche-sur-Cher

A partir de 2010, année internationale de la biodiversité, la Région Centre Val de Loire a décidé de renforcer sa stratégie en faveur de la biodiversité.



L'association d'étude et de protection de la nature **Sologne Nature Environnement** a souhaité contribuer, sur son territoire d'action, à la mise en œuvre de cette stratégie. En 2021-2022, c'est sur les communes de **Villefranche-sur-Cher** et du **Controis-en-Sologne** que l'action a lieu, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, via le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

Les objectifs sont multiples :

- Réaliser un état des lieux de la **biodiversité locale** ;
- **Sensibiliser** les élus et les citoyens aux richesses naturelles de la commune ;
- Prendre en compte la biodiversité dans la **gestion des espaces communaux**.

Concrètement, des **inventaires naturalistes** ont commencé depuis le mois de juin et vont se poursuivre, sur les habitats naturels, la flore et la faune de ces communes en 2022.

Plusieurs actions de sensibilisation seront proposées sur les communes, pour le **grand public** mais également pour **les écoles** maternelles et élémentaires : telles que découverte de la forêt et de ses habitants ; fabrication de mangeoires ; le monde fascinant des insectes ...

A l'issue du projet, les résultats des inventaires naturalistes seront diffusés.

Vous souhaitez contribuer à la connaissance des richesses naturelles de ces communes ? Regardez dans la rubrique « Appel aux bénévoles » sur les pages suivantes.

La Rédaction

Initialisation d'un Atlas des Mammifères de Sologne !

Le groupe « mammifères » travaille actuellement sur un projet de création d'atlas des mammifères de Sologne. C'est dans le cadre d'un stage effectué à Sologne Nature Environnement pour le BTS agricole Gestion et Protection de la Nature que je prépare, que je participe activement à cette réalisation.

Un atlas avait été élaboré il y a plus de vingt ans par notre cher Jean-Michel Serveau, mais il est important de l'actualiser.

Dans un premier temps, j'ai extrait toutes les données mammifères renseignées sur notre base de données naturaliste Obs'Sologne. Puis, j'ai quadrillé la Sologne en mailles 10*10km. Ensuite, je me suis concentré sur deux espèces chères au groupe mammifère, le Blaireau et le Renard. Pour cela j'ai relevé les mailles où ces espèces n'avaient jamais été mentionnées. Je les ai prospectées pour constater la présence ou l'absence de ses animaux en parcourant uniquement les chemins communaux, si bien qu'une partie du territoire solognot seulement est observée. C'est pourquoi il faut bien avoir à l'esprit qu'un animal peut ne pas figurer sur une maille alors qu'il y est présent.

Les indices de présence des petits et grands mammifères recherchés sont les suivants : traces, restes de repas, crottes, etc. Pour les micromammifères, il faut étudier les pelotes de réjection des chouettes et, à l'aide d'une clé de détermination, pour identifier les crânes des espèces mangées et donc présentes autour du site de récolte des pelotes. Les recherches s'appuient surtout sur les indices car il est rare de voir les mammifères dans leur milieu naturel.



En parcourant ces mailles à la recherche du Blaireau et du Renard, j'ai également noté la présence de tous les autres mammifères dont j'ai croisé le chemin.

A ce jour, une dizaine de mailles sont prospectées. J'ai eu la chance d'être accompagné dans mes recherches par Angélique, Chargée de mission et coordinatrice du groupe « Mammifères », Camille, Volontaire en Service Civique, Mélissa, stagiaire sur les Chauves-souris, et Michel, administrateur et bénévole.

Certains membres du groupe ont également « mis la main à la pâte » pour prospecter sur certaines mailles de leur choix, comme Patrick, Noël, David, Thierry et Michel G. ou Alexandre. Je les en remercie chaleureusement.

Aujourd'hui, de nombreuses mailles sont désormais « au vert » pour le Blaireau et le Renard !

Mais il me reste encore du travail de prospection afin d'actualiser nos connaissances sur la répartition de nos mammifères de Sologne. C'est un travail de longue haleine, riche et passionnant, qui aura besoin de l'appui de tous les bénévoles de l'association.

Jonas Biguet - Stagiaire du Groupe Mammifères



Vie de l'association

Salon de l'Automne et du Champignon, nous avons besoin de vous !

Les 9 et 10 octobre prochain, le Salon de l'Automne et du Champignon ouvrira ses portes à Sud Expo à Romorantin-Lanthenay.

Lors de l'événement, nous avons besoin de vous !

En effet, selon vos préférences, vous pourrez participer à la cueillette des champignons, fruits sauvages et feuillages, préparer la salle d'exposition (décorations, stands etc...) : le vendredi 8 octobre et les samedi 9 et dimanche 10 octobre, vous pouvez nous aider lors de la manifestation (tenue de stands, animations,...) ou encore poser des affiches et distribuer des flyers à Romorantin et dans les villages alentours (la dernière semaine de septembre).

Si vous êtes intéressés pour venir participer, contactez-nous afin de préparer l'événement. Vos idées sont les bienvenues !

Une réunion de préparation aura lieu au château de Beauvais le jeudi 9 septembre à 18h. Si vous souhaitez vous impliquer vous serez bienvenus.

Renseignements : communication@sologne-nature.org / 02 54 76 27 18.

SAM. 09 OCT 10H-18H

SALON DE L'AUTOMNE ET DU CHAMPIGNON

à la salle Sud Expo Romorantin

EXPOSITIONS | ATELIERS | FILM

ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX

ENTRÉE : 2 €
GRATUIT - DE 18 ANS
MASQUE ET PASS SANITAIRE OBLIGATOIRES

Sologne Nature Environnement
ROMORANTIN LANTHENAY
Centre-Val de Loire



Inventaires de Biodiversité Communale (IBC)

Nous avons commencé les inventaires naturalistes depuis le mois de juin. C'est pour les compléter que nous faisons appel à vous ! Rien ne vaut de nouveaux observateurs pour apprendre sur la faune et la flore de ces communes.



Toute personne voulant participer à l'amélioration des connaissances de la biodiversité est la bienvenue. Venez découvrir (ou redécouvrir) ces villages lors de petites balades, seul, entre amis ou en famille. Ne vous inquiétez pas, nul besoin d'être un fin connaisseur, toutes les observations sont importantes, même si parfois elles vous paraissent « ordinaires ».

Une fois de retour de cette balade vous pouvez nous faire parvenir vos observations, ainsi nous les intégrerons au projet. Pour cela vous pouvez saisir vos observations sur <https://obssologne.fr> ou écrire à l'adresse mail (observations@sologne-nature.org).

Par exemple vous avez vu 2 nids d'Hirondelles de fenêtre sur le mur de l'école ou encore un terrier de Blaireaux est présent sur votre propriété ? Vous avez plusieurs possibilités :

Allez sur Obs'Sologne : <https://obssologne.fr/>, créez un compte et saisissez vos observations dans l'onglet « saisie »,

Allez sur le site internet de Sologne Nature Environnement : <https://www.sologne-nature.org/>, onglet « agir ensemble », catégorie « un trésor dans mon jardin » et envoyez directement vos observations,

Ecrivez à l'adresse email : observations@sologne-nature.org, ou envoyez un courrier à l'association.

Contacts :

Coordinatrice du Projet Villefranche-sur-Cher: angelique.villegier@sologne-nature.org

Coordinateur du Projet Le Controis-en-Sologne : jean-baptiste.bouffette@sologne-nature.org

Débat public et vie associative

Voici les réunions extérieures auxquelles nous avons participé entre mai et juillet 2021 (avec le Covid 19 la plupart des réunions se sont déroulées en visio-conférences) :

- 11 mai : Conseil d'administration du Graine Centre-Val de Loire (Alexandre Roubalay).
- 21 mai : Réunion du groupe des directeurs des associations fédérées à France nature environnement Centre val de Loire (Patrice Devineau).
- 11 juin : Journée d'échanges sur les chantiers citoyens (Angélique Villegier).
- 22 juin : Webinaire « Adaptations de l'agriculture face aux changements climatiques » de France Nature Environnement Centre-Val de Loire (Eva Sempé).
- 28 Juin : Formation dans le cadre du Plan Régional en faveur des papillons de jour : Gestion des milieux en faveur des papillons (Eva Sempé).
- 6 juillet : Conseil d'administration du Graine Centre-Val de Loire (Aurélié Simard, Alexandre Roubalay).



PRODUITS MÉNAGERS ET COSMÉTIQUES

Améliorer la qualité de l'air intérieur de votre maison et limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens

6 RECETTES POUR VOUS Y AIDER



Sologne Nature Environnement

TOUTES CES SUBSTANCES À ÉVITER...COMMENT S'Y RETROUVER ?

Comment éviter au maximum les produits mauvais pour la qualité de l'air intérieur, dont les perturbateurs endocriniens ?

Gardez un œil sur les différents **labels** pour les produits d'entretien (Ecolabel Européen, NF Environnement) et pour les produits cosmétiques et d'hygiène (Cosmebio, Cosmos, Eco bio, Ecocert, Nature et Progrès, Natrue, BDH...). Ces labels remplissent un cahier des charges et peuvent vous aiguiller dans le choix de vos produits ! Dans tous les cas, **aérez votre logement 10 min par jour**, toute l'année, notamment après le ménage et pour évacuer les polluants de différentes origines.



FOIRES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES !

Où trouver tous ces produits ? La plupart peuvent se trouver dans un coin des rayons produits ménagers des grandes surfaces.

Le vinaigre blanc se périmé-t-il ? Non il ne se périmé pas.

Est-ce que ça va me prendre beaucoup de temps ? Fabriquer ses produits maison peut prendre un peu de temps au début, mais une fois que l'on a l'habitude cela ne prend que 15 min !

Les produits pour les recettes vont me coûter cher ? Acheter les ingrédients va représenter un investissement qui au long terme permet d'économiser sur les produits !

Si la recette ne fonctionne pas comme je le souhaite ? Il existe une multitude de recettes, à vous de tester et de trouver celle qui vous convient le mieux.

Quelques liens utiles, pour se renseigner, trouver ses produits et de nouvelles inspirations :

- www.waectforgood.com
- www.aroma-zone.com
- www.avril-beaute.fr
- www.slow-cosmetique.com
- www.consommonsainement.com
- www.centre-valde Loire.fr

Une question ? Contactez-nous : Sologne Nature Environnement

Téléphone : 02 54 76 27 18 - courriel : info@sologne-nature.org

www.sologne-nature.org



Faites le ménage...

Nous sommes nombreux à vouloir une maison bien propre ! Nous achetons divers produits, chacun dédié à une tâche bien précise. Toutes ces bouteilles s'accumulent dans les placards et sont très souvent coûteuses à l'achat, mauvaises pour l'environnement et pour notre santé.

Fabriquer ses produits maison est une solution à la fois **économique, écologique et bénéfique pour votre santé**. Cela nécessitera seulement quelques minutes de votre temps et un peu de lecture ! Enfin rappelons que l'essentiel est de nettoyer, pas de désinfecter, ce n'est nécessaire qu'en cas de maladie dans la maison.

...en pensant à votre santé !

Le saviez-vous ? Certains produits d'entretiens et cosmétiques dégradent la qualité de l'air intérieur et contiennent des **perturbateurs endocriniens**.

Nous entendons parfois que l'air de notre maison est plus sain que celui l'extérieur... **FAUX !** A cause des divers produits que nous utilisons, des particules nocives peuvent polluer l'air de notre maison. Sachant que nous passons jusqu'à 90% de notre temps en intérieur, nous devons prendre garde aux produits que nous utilisons. Certaines de ces particules sont néfastes pour la santé avec des impacts variables selon le polluant, la quantité et la durée d'exposition.

Zoom sur les perturbateurs endocriniens

Késako ? Les **perturbateurs endocriniens** sont des substances qui peuvent dérégler notre système endocrinien duquel dépend la fabrication des hormones, indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. Le **dérèglement** de celui-ci peut provoquer à long terme le développement de différents types de **maladies** (cancer, diabète, stress, problème de fertilité...)

Ces substances peuvent pénétrer dans notre corps par inhalation (parfums d'ambiance, produits d'entretiens, insecticides...), par ingestion via notre alimentation ou encore par la peau (produits cosmétiques, vêtements, produit d'entretien...).

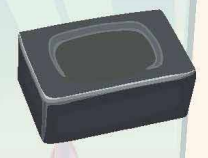
Même à petite dose, elles peuvent être **dangereuses**, à nous de les éviter au maximum !



Fabriquer ses produits ménagers maison avec peu d'ingrédients !

Avec seulement quelques produits phares et faciles à trouver on peut déjà faire beaucoup de choses. Il faudra vous munir de :

- Vinaigre blanc ménager
- Bicarbonate de soude
- Savon noir
- Huile essentielle (citron)



Chacun de ces produits peut à lui seul remplir diverses missions !

Astuces :

Vinaigre blanc ! Pur, bouillant ou mélangé il peut servir partout dans la maison :

- détartrer votre bouilloire, les embouts de robinetteries, salle de bain, etc
- désodoriser vos canalisations, toilettes, lavabos, placard...
- adoucissant pour le linge (un verre de vinaigre par lavage)
- laver vos miroirs et fenêtres, sans traces au séchage !
- Faire briller votre vaisselle !



Le bicarbonate de soude, pour :

- nettoyer les traces de brûlé de votre casserole ou de votre four (2 à 3 cuillères avec de l'eau chaude) ;
- désodoriser les vêtements et enlever les taches tenaces (1/2 tasse avec votre lessive) ;
- déboucher et/ou désodoriser vos canalisations.

Quant au savon noir, il pourra simplement être dilué dans un seau d'eau pour nettoyer votre sol ! Et si vous souhaitez vous pouvez parfumer avec quelques gouttes d'huiles essentielles.

QUELQUES RECETTES DE PRODUITS MÉNAGERS

LESSIVE MAISON (SANS LIMITE DE CONSERVATION) !

Ingrédients (pour 2L de produit) :

- 2 grosses cuillères à soupe de savon de Marseille râpé
- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude OU bicarbonate (pour linge peu sale)
- 2L d'eau (1L chaud sans être bouillant/1L froid)
- OPTION PARFUM : 5 gouttes d'huile essentielle de citron

Préparation :

Râpez le savon de Marseille s'il est en bloc.
Dans un grand saladier, versez 1L d'eau chaude et le savon en copeaux et mélangez.
Ajoutez les cristaux de soude (ou bicarbonate).
Mélangez ou mixez si besoin.
Transvasez dans le bidon, ajoutez l'eau froide et les huiles essentielles.
Fermez et secouez.

Utilisation :

Secouez bien le bidon avant chaque utilisation.
Une dose (environ 15 cl) par machine, placée directement dans le tambour du lave-linge

PRODUIT VAISSELLE (SANS LIMITE DE CONSERVATION) !

Ingrédients (pour 1L de produit) :

- 1L d'eau bouillante.
- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude
- 50g de savon de Marseille (râpé)
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 1 cuillère à soupe savon noir
- OPTION : 2 gouttes d'huile essentielle

Préparation :

Mélangez le savon de Marseille et l'eau dans un récipient. Attendez un peu que les cristaux fondent.
Ajoutez ensuite le savon noir, le vinaigre d'alcool et les cristaux de soude.
Laissez le mélange reposer à l'air libre pendant plusieurs heures. Si le résultat est trop pâteux, rajoutez de l'eau
Mélangez énergiquement et ajoutez l'huile essentielle. Au besoin, passez la mixture au mixeur.

Utilisation :

Vous pouvez prévoir un ancien flacon de liquide vaisselle. Secouez avant utilisation.

Attention, les huiles essentielles permettent de parfumer vos préparations, mais ne sont pas obligatoires.

Certaines d'entre elles (tea tree, pépins de raisin...) peuvent comporter des perturbateurs endocriniens.

Les personnes vulnérables telles que : les femmes enceintes, les jeunes enfants, les asthmatiques... doivent éviter l'utilisation des huiles essentielles en général !

PRODUIT MULTI-USAGES (SANS LIMITE DE CONSERVATION) !

Ingrédients (pour 1L de produit) :

- 2 cuillères à soupe de savon noir
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- OPTION : 5 gouttes d'huile essentielle de citron

Utilisation :

Secouez avant utilisation. Permet de nettoyer de multiples surfaces : inox, faïences, douches, tables...

Préparation :

- Remplir au $\frac{3}{4}$ une bouteille de 1L d'eau tiède.
- Ajoutez le savon.
- Ajoutez le bicarbonate, mélangez.
- Fermez la bouteille et secouez.
- Ajoutez l'huile essentielle.
- Complétez avec de l'eau jusqu'en haut.

RECETTES ET PRODUITS ALTERNATIFS COSMÉTIQUES

BAUME À LÈVRES (SANS LIMITE DE CONSERVATION) !

Ingrédients :

- 1 cuillère à café de cire d'abeille râpée
- 1 cuillère à soupe d'huile de votre choix (avec le moins de goût possible ex : huile d'amande douce)
- $\frac{1}{2}$ cuillère à café de miel
- OPTION PARFUM : 2 gouttes d'huile essentielle de citron

Préparation :

Râpez la cire et faites-la fondre au bain marie.
Quand la cire commence à bien fondre, ajoutez l'huile et mélangez.
Lorsque que l'ensemble est liquide, attendez quelques instants que le mélange durcisse très légèrement.
Ajoutez la $\frac{1}{2}$ cuillère à café de miel, bien mélanger, versez dans votre récipient et laissez refroidir.

Astuce :

Pour parfumer votre baume, ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de citron.



HUILE DE RASAGE (À CONSERVER ENVIRONS 12 MOIS)

Ingrédients (Pour 50 ml d'huile de rasage environ) :

- 1 cuillère à soupe d'huile de ricin
- OPTION PARFUM :
- 4 cuillères à soupe d'huile d'amande
- 10 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie,
- doce bio (argan ou olive)

Préparation :

Nettoyez et désinfectez le matériel et vos mains.
Dans un flacon en verre ambré ou bleuté de 50 ml au moins, versez successivement :
- L'huile de ricin ;
- L'huile d'amande douce ;
- L'huile essentielle de votre choix .
Fermez le flacon et secouez doucement.

Utilisation :

Utilisez en prélevant quelques gouttes dans la paume de votre main et massez ensuite la zone à raser. Soyez généreux pour qu'une fine couche d'huile luisse sur la partie à raser.

Rasez alors dans le sens du poil, en plusieurs passages.



CRÈME HYDRATANTE

Ingrédients :

Une noisette d'huile végétale bio de votre choix (huile de coco, de jojoba etc...)



Utilisation :

Massez votre visage en mouvements circulaires.
Enlevez le maquillage dissout avec un gant mouillé.
Essayez vers le bas.

Conservation :

Jusqu'à 6 mois à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.

Calendrier

Evènements

Samedi 4 septembre à 9h : Eco-rando

Randonnée gratuite ouverte à tous - Groupes encadrés - 2 parcours : 5,5 km et 10,6 km, 3 ateliers :

Comment s'équiper pour une randonnée ? (Decathlon)

Cartographie/ boussole : comment s'orienter ? (RomoRando)

La durée de vie des déchets dans la Nature (Sologne Nature Environnement)

Rendez-vous à l'entrée de l'Aérodrome de Pruniers-en-Sologne

Places limitées - Inscription obligatoire.

Samedi 11 septembre - Journée des adhérents 2021

RDV. à 11h à la salle polyvalente de Châtres-sur-Cher.

Au programme : rencontres, échanges, convivialité, bonne humeur. Le tout autour d'un buffet offert par SNE. Nous parlerons aussi de la Loutre (présentation, débat, animation à la recherche de ses traces, atelier d'écriture et de dessin...) Inscrivez-vous vite ! La journée se clôturera vers 17h. Pass sanitaire exigé selon la réglementation en vigueur.

Samedi 10 et dimanche 11 octobre (de 10 à 18h) : Salon de l'Automne et du Champignon

Petits et grands, nous serons heureux de vous accueillir pour fêter ensemble le retour coloré et flamboyant de l'automne. Au programme, jeux en bois, découvertes des essences d'arbres, des fruits sauvages et des champignons de nos forêts, artisans et producteurs locaux, animations ateliers enfants,... Un agréable moment à passer en famille ou entre amis.

Rendez-vous à Sud Expo : 83 avenue de Villefranche à Romorantin. Entrée : 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

Découvertes Nature

Mardi 21 septembre (18h), samedi 25 septembre (6h30) et dimanche 3 octobre (6h30) : Le brame du Cerf'rial lover

Aux premières ou aux dernières lueurs des jours d'automne, la complainte amoureuse du seigneur des forêts se fait entendre. Le brame résonne dans les forêts de Sologne.

Rendez-vous donné à l'inscription.

Places limitées - Inscription obligatoire.

Vendredi 15 octobre, à 18h30 : Nos produits d'entretien font-ils bon ménage ?

Nous utilisons nos produits ménagers tous

les jours. De compositions différentes, souvent pas respectueuses de notre santé et de l'environnement. Venez découvrir quelques recettes simples et économiques à appliquer chez vous !

Rendez-vous à la salle du Château de Beauvais de Romorantin-Lanthenay.

Places limitées - Inscription obligatoire.

Dimanche 7 novembre à 9h30 : Chantier Nature

Envie de passer à l'action ? Alors chaussez vos bottes et venez participer à la préservation de la nature sur le terrain communal de Baltan. Chantier nature ouvert à tous !

Rendez-vous au parking de l'Espace Naturel Sensible Baltan à Villeherviers. Prévoir des gants !

Places limitées - Inscription obligatoire.

Groupe ornithologique

réservé aux adhérents

Dimanche 19 septembre (1a journée, à partir de 9h30) : Les oiseaux migrateurs

Les oiseaux des zones humides et autres migrateurs des étangs (ou sur la Loire) sont au programme (limicoles, rapaces, passereaux...). Amenez votre matériel optique et un casse-croûte pour le midi.

Lieux de rendez-vous communiqué la semaine précédant la sortie.

Mardi 19 octobre (18h00) : Réunion du groupe ornithologique

Bilan des projets de suivis et inventaires de 2021 et projets pour 2022.

Dans nos bureaux, Parc de Beauvais, Romorantin.

Dimanche 24 octobre (1a journée, à partir de 9h30) : Balade automnale avec les oiseaux

Une sortie en forme de petite randonnée pour observer les oiseaux migrateurs et autres passereaux des forêts et le long des chemins. Amenez vos jumelles et un

casse-croûte pour le midi à porter dans votre sac à dos.

Lieux de rendez-vous communiqué la semaine précédant la sortie.

Groupe botanique

réservé aux adhérents

Vendredi 8 octobre - Réunion (18h)

Préparation du Salon de l'Automne et du Champignon, suivi d'un casse-croûte pris en commun.

Précisions sur le rendez-vous communiqué à l'inscription - Sud Expo à Romorantin.

Samedi 9 et dimanche 10 octobre - Aide pour le Salon de l'Automne et du Champignon

L'événement aura lieu à Sud Expo - Romorantin-Lanthenay. Le salon sera ouvert au public le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. Nous aurons besoin d'un grand nombre de bénévoles pour l'installation des expositions et la permanence du salon. **Merci de vous mobiliser pour nous aider !**

Dimanche 17 octobre - Atelier et balade sur la journée, à partir de 9h30 : Les Champignons

Atelier mycologique sur la présentation des champignons et la reconnaissance des familles préparé par Maurice. L'atelier sera suivi d'une balade en forêt à la recherche de quelques champignons. Amenez un casse-croûte pour le midi. Pour l'instant le lieu de la journée n'est pas encore défini, il sera communiqué la semaine précédant la sortie.

Dimanche 28 novembre (1a journée, à partir de 10h) : Sortie mycologique

Sortie d'automne en forêt domaniale à la recherche de champignons.

Amenez un guide champignons, un panier et couteau et un casse-croûte pour le midi.

Lieux de rendez-vous communiqué la semaine précédant la sortie.

Pour tous ces évènements le pass sanitaire est demandé

Comité de rédaction

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé à la correction de cette lettre

Rédactrice en chef : Eva Sempé -

Conception graphique et mise en page : Charlotte Laffolay

Comité de rédaction : Danièle Attia Schussler et Patrice Devineau

Sologne Nature Environnement - Parc de Beauvais - BP 136 - 41200

Romorantin-Lanthenay - Tél. 02 54 76 27 18 - Mail : info@sologne-nature.org

- www.sologne-nature.org

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ISSN 2262-1784

